DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES COMMUNALES

2, rue du 24-Septembre CH-2800 Delémont t +41 32 420 58 50 f +41 32 420 58 51 secr.com@jura.ch

Formation des élues et des élus communaux - Session de juin 2023

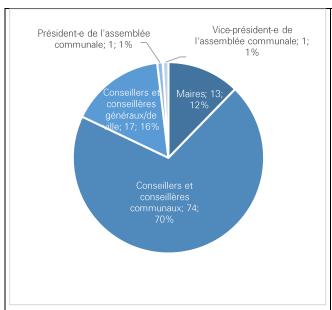
Enquête d'évaluation de la satisfaction : rapport

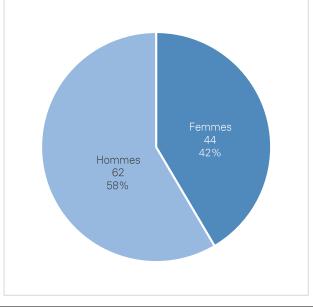
1. Introduction

Le Délégué aux affaires communales (COM), en collaboration avec l'Association jurassienne des communes (AJC), a mis sur pied en juin 2023 une session de formation, d'information et d'échanges pour les élues et les élus des communes jurassiennes.

Cette session, animée par le délégué aux communes Christophe Riat et son collègue Julien Buchwalder, s'est déroulée dans les trois districts et a réuni 106 des 555 élus communaux : le 1^{er} juin 2023 à Delémont (StrateJ), avec 47 participants, le 15 juin 2023 à Alle (salle des fêtes communale), avec 41 participants, et le 29 juin 2023 à Saignelégier (CLFM), avec 18 participants. Chaque participant avait la possibilité d'assister à la séance de son choix, indépendamment de son lieu de domicile.

Les participants étaient principalement membres d'un exécutif communal (82%). Les femmes ont manifesté proportionnellement plus d'intérêt pour cette formation que les hommes : 42% des participants étaient des femmes alors qu'elles ne représentent que 26% des élus.





Fonctions des participants

Genres des participants

Cette session, dont le thème général était « Les bases de l'activité communale », avait pour contenu les sujets suivants : le cadre général de l'action des communes ; les organes communaux et le fonctionnement des autorités communales ; les règles et obligations des élus communaux ; quatre cas pratiques résolus en plénum ; questions et discussion.

Afin de favoriser les échanges entre élus, chaque séance s'est terminée par un apéritif offert par l'Etat (COM) et l'AJC.

Malgré la satisfaction générale qui s'est manifestée lors de ces séances, COM a considéré qu'une enquête de satisfaction auprès des participants serait utile pour identifier des pistes d'amélioration dans l'optique de futures séances de formation-information des élus communaux.

Un questionnaire élaboré par COM et établi avec l'outil proposé par le SDI¹ a donc été transmis par courriel aux 107 participants le 3 juillet 2023, avec un délai de réponse au 31 juillet 2023. 46 participants ont ouvert le lien du questionnaire, dont 39 ont pris la peine d'y répondre complètement, pour un taux de participation de 36%.

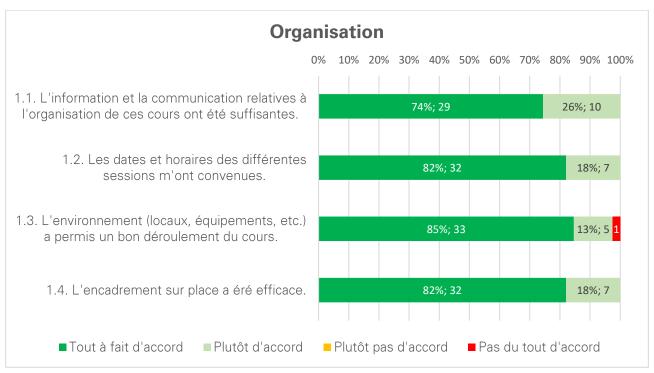
Les résultats de cette enquête de satisfaction font l'objet du présent rapport.

2. Résultats de l'enquête

Le questionnaire proposait trois thèmes, à savoir l'organisation du cours, la tenue de la séance (contenu, matériel et intervenants) et des questions générales concernant les attentes des participants, les échanges entre participants et la pertinence d'élargir à l'avenir la thématique à d'autres domaines.

Pour chaque question, la possibilité de rédiger des commentaires était offerte.

2.1. Organisation : résultats



¹ Questionnaire en ligne avec le prestataire <u>www.findmind.ch</u>.

Commentaires (repris tels quels):

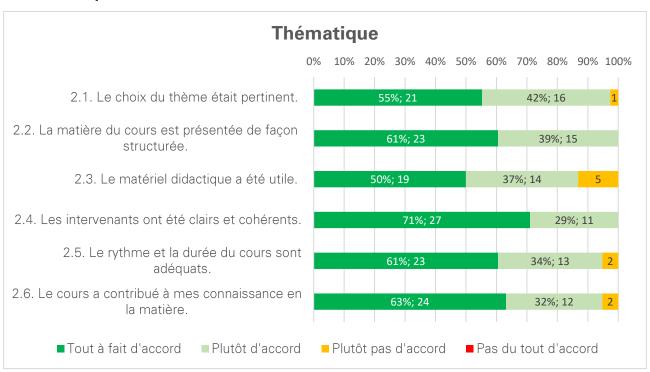
- "Très mal assis, sièges épouvantables, je plains les étudiants qui y passent une journée"
- "Point de détail : au niveau de l'agencement de la salle, des tables auraient faciliter la prise de notes."
- "C'était intéressant on n'a appris des choses qui peuvent nous être utile merci cordialement"

2.2. Organisation: analyse

- 1.1. L'information et la communication relatives à l'organisation des cours sont très satisfaisantes pour 29 répondants (74%), assez satisfaisantes pour les 10 autres.
- 1.2. Les dates et horaires ont tout à fait convenu à 82% des répondants.
- 1.3. Mis à part un participant pour qui les locaux n'étaient pas adéquats, 85% des répondants sont très satisfaits.
- 1.4. L'encadrement a parfaitement convenu à 82% des répondants.

Globalement, l'organisation est très satisfaisante et ne doit pas faire l'objet d'adaptations majeures. Les commentaires relatifs aux sièges et à la mise à disposition de tables pour la prise de notes sont à prendre en compte dans la mesure du possible.

2.3. Thématique : résultats



Commentaires (repris tels quels):

- "La partie théorique est trop longue et ennuyante, il faudrait passer plus de temps sur les exemples pratiques qui ont été très interressants."
- "Dans l'ensemble très bien. Contenu peut-être trop axé bases légales, cette partie aurait pu être un peu plus courte. A l'inverse, les cas pratiques étaient très intéressants et parlants
- "Lire un PowerPoint n'est pas des plus efficaces. on nous aurais envoyer les documents cela aurait été suffisant. Point positif de la soirée, les cas pratiques."
- "J'aurais apprécié de recevoir le support de cours avant ou pendant le cours plutôt qu'après."

- "Très bon cours. Le document est plutôt volumineux, mais les informations contenues sont utiles et bien structurées. Les aspects abordés pendant le cours, même si cela tenait souvent du bon sens, sont pertinents."
- "Les thèmes abordés constituent une bonne base sur l'organisation et les activités des communes. Je serais intéressé à une présentation sur les activités liées à la gestion des pâturages/forêts que je découvre."

2.4. Thématique : analyse

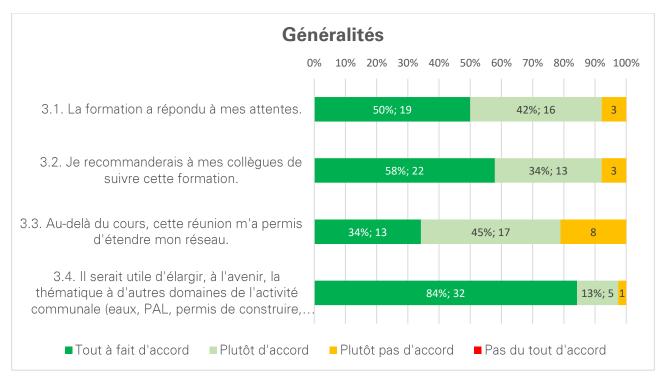
- 2.1. Le choix du thème recueille 55% d'avis « tout à fait d'accord » et 42% d'avis « Plutôt d'accord ». Le thème, à savoir les bases de l'activité communale, n'était donc que partiellement pertinent. Il convient d'adapter de façon plus fine le contenu du cours aux commentaires émis dans le cadre de l'enquête ainsi qu'aux nombreuses questions posées en séance.
- 2.2. La structuration de la matière présentée a tout à fait convaincu 60% des répondants, alors que 40% l'a trouvée plutôt satisfaisante.

Deux commentaires permettent d'affiner la compréhension des résultats des questions 2.1. et 2.2. ci-dessus : pour l'un des participants, la partie théorique est trop longue et ennuyeuse ; pour un autre, une part trop importante du cours est consacrée aux bases légales, quelque peu rébarbative il est vrai.

- 2.3. Le matériel didactique a été tout à fait utile pour 50% des répondants ; 14 participants sont plutôt d'accord avec l'utilité de ce matériel alors que 5 participants ne sont plutôt pas d'accord avec l'utilité de ce matériel. Plusieurs commentaires expliquent l'insatisfaction par rapport au matériel didactique : le fait de « lire » le PowerPoint n'est pas considérer comme la méthode la plus efficace ; un autre participant aurait apprécié de recevoir le matériel didactique avant ou pendant la séance et non après comme cela a été fait.
- 2.4. Concernant les intervenants, ils ont été clairs et cohérents pour 71% des répondants, et n'ont donné que partiellement satisfaction à 29% des participants ayant répondu à l'enquête. Aucun commentaire ne permet d'expliciter cette différence.
- 2.5. Le rythme et la durée du cours ont été tout à fait appréciés par 60% des répondants, partiellement par 34%. Deux participants ne sont plutôt pas d'accord avec ces deux éléments, sans pour autant exprimer les raisons de leur mécontentement par un commentaire.
- 2.6. Pour 63% des répondants, le cours a contribué à améliorer leur connaissance en la matière. Deux participants ne sont plutôt pas d'accord avec la formulation de la question.

Globalement, la thématique recueille 60% de satisfaction « tout à fait » (137 avis sur les 228 exprimés) et 35% de « plutôt satisfaits ». 4% (10 avis sur 228) des répondants ont indiqué n'être plutôt pas satisfaits de la thématique. Les commentaires permettent de faire les constats suivants : la partie théorique était trop importante par rapport à la partie bien appréciée des cas pratiques et l'importance accordée aux bases légales était trop grande.

2.5. Généralités : résultats



Commentaires (repris tels quels):

- "Je pense qu'une formation comme proposée dans le dernier point est très utile. En ce qui concerne la commune de le conseil est très intéressé."
- "Je m'attendais à des exemples plus pragmatiques sur les engagements, les traitements des dossiers, etc Je me suis ennuyée malgré la bonne tenue du cours et des formateurs irréprochables"
- "Très bonne initiative, à réitérer. Format théorie / cas pratiques à garder, en mettant davantage l'accent sur les cas. Merci et bravo aux intervenants pour leur préparation et la bonne qualité des présentations."
- "Pour les participants, produire une attestation de cours au format PDF permettrait de valoriser les élus qui ont suivi cette formation. Meilleures salutations."
- "Il manque un peu de matière concernant le rôle du législatif. Ce cours est clairement plus utile pour un exécutif."
- "Ravie que des cours soient enfin mis en place... car quand on débute dans une commune il y a tellement de domaines à connaître qu'on peut très vite être perdus! merci pour ces cours qui devraient être obligatoires"
- "Je trouve que l'environnement dans lequel évolue les élus communaux est très complexe. Il serait bon de bénéficier de soutien (par exemple sous forme de cours) pour pouvoir être plus rapidement opérationnel."
- "Elargissment des thématiques: pour autant qu'on puisse suivre les cours avant les débuts des diverses procédures. Par exemple, un cours sur le PAL arriverait un peu tard..."
- "Voir remarques sur cliché précédent"

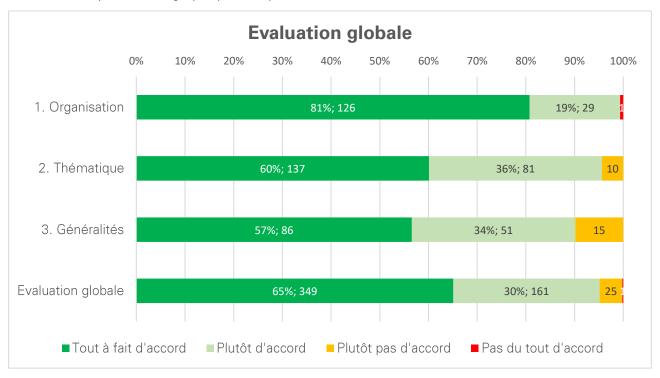
2.6. Généralités : analyse

3.1. A la question de savoir si la formation a répondu aux attentes, c'est « tout à fait » oui pour 50% et « plutôt » oui pour 42%. Trois participants ont indiqué « plutôt » non. L'un des participants s'attendait « à des exemples plus pragmatiques sur les engagements, les traitements des dossiers, etc. » Un autre participant considère qu'il « manque un peu de matière concernant le rôle du législatif. Ce cours est clairement plus utile pour un exécutif. »

- 3.2. Près de 60% des répondants (22/38) recommanderaient tout à fait cette formation à leurs collègues, 34% sont plutôt d'accord de le faire. Trois des 38 répondants seraient enclins à ne plutôt pas la recommander.
- 3.3. La question relative aux échanges et à l'élargissement du réseau des participants suite à la séance est celle qui donne les moins bons résultats : seulement 13 des 38 répondants (34%) sont tout à fait d'accord avec le fait que la réunion leur a permis d'étendre leur réseau, et 17 (44%) sont plutôt d'accord. Ils sont 8 (21%) à n'être plutôt pas d'accord avec cette question. Aucun commentaire ne donne de précisions au sujet de cet aspect-là.
- 3.4. Une forte majorité des répondants (32 sur 38, 84%) considère utile à l'avenir d'élargir la thématique à d'autres domaines de l'activité communale. Les commentaires le confirment : « il serait bon de bénéficier de soutien (par exemple sous forme de cours) pour pouvoir être plus rapidement opérationnel » : il faut comprendre dans cette remarque le souhait de cours plus pragmatiques basés sur davantage de concret ; un autre commentaire appuie l'idée de proposer des cours dans les domaines donnés en exemple dans le questionnaire (gestion des eaux, plan d'aménagement local, des permis de construire), ou, selon un autre commentaire mentionné au chapitre « thématique », sur la gestion des pâturages et des forêts. Enfin, un participant indique dans son commentaire son souhait de suivre des cours avant d'être confronté aux procédures, comme dans le domaine du PAL par exemple.

3. Mesures d'amélioration

D'une façon globale, force est de constater que la session de juin 2023 a donné satisfaction aux 39 personnes qui ont accepté de répondre à l'enquête du délégué aux communes : le vert (« tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord ») est très largement présent dans les différents graphiques cidessus ainsi que dans le graphique récapitulatif ci-dessous.



Un certain nombre d'améliorations doivent toutefois être prévues pour les prochaines formations, notamment en lien avec les guestions qui ont obtenu moins de 60% de « tout à fait d'accord ».

3.1. Augmentation de la participation

Constat : avec 106 participants sur 555 élus, dont près de la moitié sont des néophytes, un effort doit être porté sur l'augmentation de la participation au cours.

Mesure 1	Améliorer l'information auprès des élus, en les contactant suffisamment tôt et directement par courriel; pour la session de juin 2023, la transmission des informations concernant la tenue du cours et le dispositif d'inscription a été confiée aux secrétariats communaux
Mesure 2	Améliorer la diffusion de l'information concernant la tenue des cours, notamment via la Lettre d'information aux communes, le site Internet COM et les médias
Mesure 3	Solliciter l'AJC et les secrétariats communaux pour faire également la promotion de la formation ; l'AJC pourrait en outre être encore plus présente dans l'organisation et la tenue du cours, sous des formes à identifier

3.2. Logistique : augmentation du confort

Constat : seule la séance qui s'est tenue à Delémont (auditoire StateJ) a permis aux participants de prendre des notes sur un support (tablette fixée à chaque fauteuil). Les autres séances se sont déroulées sous la forme d'une conférence : les participants se tenaient sur une chaise, sans table.

Mesure 4	Améliorer le confort en proposant des tables pour la prise de notes (papier ou
	informatique)

3.3. Choix du thème : tenir compte des questions et des commentaires

Constat : la pertinence du choix du thème (les bases de l'activité communale) n'a recueilli que 55% d'avis tout à fait favorables. Il convient dès lors d'améliorer le contenu du cours en tenant compte des commentaires émis dans le cadre de l'enquête ainsi qu'aux nombreuses questions posées en séance.

Mesure 5	Augmenter la part des cas pratiques dans le contenu du cours et diminuer la part des éléments formels et juridiques
Mesure 6	Avant le cours : proposer aux personnes inscrites, sous forme de sondage, un ou deux thèmes spécifiques à traiter lors du cours
Mesure 7	Améliorer le contenu relatif au rôle du législatif : s'arrêter sur le conseil général, son organisation et son fonctionnement

3.4. Matériel didactique à améliorer

Constat : l'utilité du matériel didactique n'obtient que 50% d'avis très favorables. Plusieurs adaptations sont à prévoir concernant cet aspect du cours.

Mesure 8	Prévoir un support du cours différent de la présentation PowerPoint : le support du
	cours propose davantage de contenu que la présentation, qui doit être synthétique

Mesure 9	Améliorer le caractère attractif de la présentation PowerPoint (images, illustrations, textes simples et courts)
Mesure 10	Etudier la possibilité de transmettre le support du cours avant le cours (soit plusieurs jours avant via un lien Internet, soit une distribution papier au début du cours)

3.5. Echanges et extension du réseau personnel des participants

Constat : les échanges et l'élargissement du réseau des participants suite à la séance n'ont manifesté pas été à la hauteur de ce que COM en attendait : seulement 34% des répondants sont tout à fait d'accord avec le fait que la réunion leur a permis d'étendre leur réseau. Ils sont 21% à n'être plutôt pas d'accord avec cette question. Aucun commentaire ne donne de précisions au sujet de cet aspect-là qui doit cependant être amélioré, même s'il dépend beaucoup de l'attitude de chaque participant.

Mesure 11	Créer un contexte favorable aux échanges en maintenant un apéritif à l'issue de la séance
Mesure 12	Intégrer dans le cours des activités par groupe, pour autant que le temps à disposition le permette
Mesure 13	Diffuser à chaque participant la liste de l'ensemble des participants à la séance, en indiquant les fonctions de chacun

3.6. Attestation de suivi du cours

Constat : un participant considère, à juste titre, qu'une attestation de cours permettrait de valoriser les élus qui ont suivi cette formation.

Mesure 14	Remettre à chaque participant une attestation de suivi du cours (sur le modèle de
	l'attestation du cours de naturalisation)

4. Conclusion et perspectives

Le bilan dressé par COM à l'issue de cette première session de cours est très satisfaisant.

Le cours de base devrait être proposé annuellement durant les deux premières années de chaque législature.

Des cours complémentaires spécifiques, en collaboration avec l'AJC et d'autres services de l'Etat, pourraient être proposés durant la législature.

Afin de répondre aux attentes des élus, un sondage permettant d'identifier ces dernières devrait être réalisé au début de chaque législature. Par ailleurs, une enquête de fin de législature devrait permettre de mettre en lumière les connaissances qui, le cas échéant, ont pu manquer aux élus et, ainsi, de corriger le tir pour la législature suivante.

Christophe Riat Délégué aux communes